

Un exemple pratique de renforcement de la gouvernance du tennis dans les clubs universitaires du Japon

Shion Hotta^a  & Mamoru Yamamoto^b 

^aU1 Université de Keio, Japon. ^bAssociation du Barreau de Tokyo, Japon.

RÉSUMÉ

En 2019, l'Agence japonaise du sports a formulé le Code de gouvernance des organisations sportives, un code qui ne s'applique pas directement aux clubs sportifs universitaires. Cependant, comme on l'a vu avec le scandale du club de football américain de l'université de Nihon, il est nécessaire de renforcer la gouvernance de tous les clubs sportifs universitaires, y compris le tennis. Par conséquent, nous avons mené une enquête sur la gouvernance dans 268 clubs de tennis universitaires japonais en 2021. Les représentants de chaque collège ont été invités à communiquer leurs données démographiques et à répondre aux mesures d'évaluation concernant la gouvernance des clubs de tennis universitaires. Une tabulation simple et une analyse croisée ont été effectuées, et le test du Khi-deux ou le test exact de Fisher ont été utilisés à un niveau de signification de cinq pour cent. Sur la base des résultats de l'enquête, nous avons élaboré une "fiche d'auto-évaluation de la gouvernance" pour les clubs de tennis universitaires. Dans cette étude, nous présentons les grandes lignes des résultats de l'enquête en comparant la gouvernance des organisations sportives dans différents pays. En outre, une étude de cas pratique de l'Université Keio au Japon, qui est la première université au monde à utiliser la fiche, sera discutée sur la base des résultats d'une nouvelle enquête menée en 2022.

Mots-clés : tennis collégial, code de gouvernance, fiche d'auto-évaluation de la gouvernance.

Article reçu : 1 juin 2022

Article accepté : 4 juillet 2022

Auteur correspondant : Shion Hotta, Facultad de Derecho, Universidad de Keio, Japón Email: shion-hotta@keio.jp

INTRODUCTION

Ces dernières années, le monde sportif japonais a eu de nombreuses occasions de s'enthousiasmer pour des sujets glamour liés à des méga-événements sportifs, tels que la Coupe du monde de rugby et les Jeux olympiques (Kawabata, 2019). À l'inverse, une série de scandales a éclaté dans des organisations sportives telles que la Fédération japonaise de boxe et le club de football américain de l'université de Nihon (Matsuyama, 2019).

C'est pourquoi, en 2019, l'Agence japonaise des sports a formulé le Code de gouvernance des organisations sportives (CGS) (Agence japonaise des sports, 2019a) afin de renforcer la valeur du sport en prévenant l'apparition de scandales qui lui portent préjudice.

Cependant, le SGC ne s'applique pas directement aux clubs sportifs universitaires, mais seulement aux "organisations dont l'objectif principal est de mener des activités pour la promotion du sport", comme le mentionne l'article 2, section 2 de la loi fondamentale sur le sport (MEXT, 2011). D'autres pays comme l'Angleterre (Sport England, 2020) et le Canada (Comité olympique canadien, 2021) ont également des codes de gouvernance pour les organisations sportives, mais ils sont similaires en ce qu'ils ne s'appliquent pas directement aux clubs sportifs universitaires.



L'essence du SGC est d'améliorer la valeur des sports par la prévention de l'inconduite (Japan Sports Agency, 2019b), et non de limiter le nombre d'organisations sportives applicables. Il est donc souhaitable que les clubs sportifs universitaires renforcent leur gouvernance en se référant également à l'AGC.

Cependant, peu de recherches universitaires ont été menées sur la gouvernance des clubs sportifs universitaires. En fait, à l'exception de James et Elizabeth (2019), qui ont examinés le changement de politique dans les sports universitaires, et

de Carnegie et Tuck (2010), qui l'ont fait sur la gouvernance des organisations universitaires, la plupart des études précédentes se concentrent sur la gouvernance dans des organisations plus grandes que les départements sportifs universitaires.

Nous avons donc mené une enquête sur la gouvernance des clubs de tennis universitaires japonais en 2021 (Hotta, 2022). Sur la base des résultats, nous avons élaboré une " fiche d'auto-évaluation de la gouvernance " pour les clubs de tennis universitaires en coopération avec des avocats japonais spécialisés dans le sport et la All Japan Inter-Collegiate Tennis Federation. Dans cette étude, nous présentons les grandes lignes des résultats de l'enquête en comparant la gouvernance des organisations sportives dans différents pays. En outre, une étude de cas pratique de l'Université de Keio au Japon, la première université au monde à utiliser la "Feuille d'auto-évaluation de la gouvernance", sera discutée sur la base des résultats d'une nouvelle enquête menée en 2022 parmi les membres de la Fédération de tennis de l'Université polytechnique de Kanto.

PROCÉDURE

Les représentants de 268 clubs de tennis universitaires inscrits à la All Japan Inter-Collegiate Tennis Federation ont été invités à répondre au questionnaire. Il y a eu 110 réponses

(41,0 %), qui étaient toutes valides (100,0 %). L'enquête s'est déroulée du 26 juin 2021 au 28 juillet 2021. Le questionnaire comprenait des éléments démographiques et l'échelle AG-CT (Assessment Measures Regarding Governance of College Tennis Teams). Toutes les questions ont été répondues en ligne en utilisant le formulaire d'enquête du système d'authentification de l'Université de Keio. Les formulaires d'enquête sont protégés par un cryptage SSL/TLS, une certification du serveur, un contrôle d'accès par pare-feu et d'autres mesures de sécurité et de protection des informations personnelles.

L'échelle AG-CT est une échelle en 10 points de la gouvernance des clubs de tennis universitaires, composée d'éléments relatifs à la gestion démocratique et à la gestion de crise (tableau 1). Les répondants devaient auto-évaluer leurs réponses par " Oui " ou " Non " (Yajima et al., 2011), et devaient répondre à des commentaires libres si nécessaire. L'échelle AG-CT a été développée par deux juristes sportifs en se référant au SGC pour en assurer la validité.

ANALYSE DES DONNÉES

Des tabulations simples et des analyses croisées ont été effectuées sur leurs caractéristiques démographiques et l'échelle AG-CT. À partir du tableau croisé des attributs de leurs données démographiques et de l'échelle AG-CT, le test

Tableau 1

Le contenu de l'échelle AG-CT et ses résultats de tabulation simples.

Articles		Oui (%)	Non (%)
Gestion démocratique	① Le club adopte-t-il le principe de la prise de décision à la majorité ? (n=110) · Comment les décisions sont-elles prises exactement ? · Situations dans lesquelles vous avez senti qu'il y avait un problème avec la prise de décision du club	73,0	27,0
	② Le rapport de force entre les clubs masculins et féminins est-il égal ? (n=87) · Des situations où la relation entre les clubs masculins et féminins était problématique.	87,0	13,0
	③ La sélection des joueurs représentatifs est-elle juste et raisonnable ? (n=110) · Quelles sont les méthodes de sélection spécifiques utilisées ? · Situations où j'ai senti qu'il y avait un problème avec la sélection des joueurs représentatifs	97,0	3,0
	④ Les règles du club sont-elles énoncées sous forme de phrases ? (n=110) · Règlement général · Réglementation concernant le contenu et les normes des peines · Réglementation pour une bonne comptabilité et gestion immobilière · Règles et règlements pour la sélection des joueurs représentatifs	73,0 72,7 29,0 46,4 10,0	27,0 27,3 71,0 53,6 90,0
	⑤ Des mesures sont-elles prises pour prévenir les abus par les entraîneurs et les classes supérieures ? (n = 110) · Mesures préventives effectivement mises en œuvre	7,0	93,0
	⑥ Y a-t-il déjà eu des problèmes d'abus ou d'autres comportements ? (n=110) · Situations dans lesquelles vous avez ressenti le besoin de prévenir les abus, etc.	7,0	93,0
	⑦ Des mesures de précaution sont-elles en place pour les accidents pendant la pratique, les coups de chaleur, etc. ? (n=110) · Mesures préventives spécifiques	80,0	20,0
	⑧ Y a-t-il un superviseur ou une personne responsable sur place pendant la pratique ? (n=110) · Qui placez-vous exactement et à quelle fréquence ?	36,0	64,0
	⑨ Avez-vous déjà eu des problèmes à faire face à des accidents, des coups de chaleur, etc.? (n=110) · Situations dans lesquelles vous avez estimé qu'il était nécessaire de prendre des mesures de précaution contre les accidents	6,0	94,0
	⑩ Des registres sont-ils conservés pour le contrôle comptable au sein du département ? (n=110) · Situations dans lesquelles vous avez ressenti un problème	77,0	23,0

du chi-deux a été utilisé à un niveau de signification de cinq pour cent pour analyser si la relation entre leurs données démographiques et l'échelle AG-CT est statistiquement significative. Pour les cellules dont la fréquence attendue est inférieure à cinq ou dont la fréquence attendue minimale est inférieure à un, le test exact de Fisher a été effectué à nouveau pour obtenir une valeur p exacte.

Le V de Cramer, qui indique la force de la corrélation entre deux variables dans le tableau de contingence LxM, est également utilisé comme référence. Plus le V de Cramer est proche d'un, plus l'association entre les deux variables qualitatives est forte (Akoglu, 2018), et la taille d'effet spécifique est considérée comme étant de 0,1 pour une petite taille, de 0,3 pour une taille moyenne et de 0,5 pour une grande taille (Ohbuchi, 2020). Le logiciel utilisé pour ces analyses statistiques était la version R 4.1.1.

CONSIDÉRATIONS D'ORDRE ÉTHIQUE

Avant l'enquête, l'objectif de l'enquête, la méthode d'enquête et la protection des informations ont été expliqués par écrit aux représentants de la All Japan Inter-Collegiate Tennis Federation, et la méthode d'enquête a été discutée. Dans le formulaire d'enquête, le texte explicatif suivant a été placé à un endroit facilement reconnaissable par les répondants : (1) l'objectif de l'enquête, (2) la nature volontaire des réponses, et (3) le fait que les noms des individus et des collègues ne seront pas divulgués en tant qu'informations identifiables.

RÉSULTATS

Le contenu de l'échelle AG-CT et les résultats de sa tabulation simple sont présentés dans le tableau 1.

Le tableau 2 montre les relations entre leurs données démographiques et l'échelle AG-CT. Dans l'analyse, nous avons classé les collèges de la division quatre ou moins comme "Faible compétitivité (LC)" et ceux de la division trois ou plus comme "Compétitivité élevée (HC)" en fonction de la valeur médiane de "Compétitivité" dans leurs données démographiques. La valeur médiane du "nombre de membres" a été utilisée comme critère pour classer les équipes en "petites équipes (ST)" comptant 19 membres ou moins et en "grandes équipes (LT)" comptant 20 membres ou plus.

Tout d'abord, pour tester l'hypothèse selon laquelle " le niveau de bonne gouvernance sur l'échelle AG-CT diffère entre les groupes LC et HC ", le test du Khi-deux ou le test exact de Fisher ont été effectués, et une différence statistiquement significative a été trouvée à la question " La sélection des membres représentatifs est-elle juste et raisonnable (p<.05) ? ". Le V de Cramer était de 0,445, indiquant que plus de répondants ont répondu "oui" dans le groupe HC que dans le groupe LC.

Ensuite, pour tester l'hypothèse selon laquelle " le niveau de bonne gouvernance de l'échelle AG-CT diffère entre les groupes ST et LT ", le test du chi carré ou le test exact de Fisher ont été réalisés, et une différence statistiquement

Tableau 2
Relations entre vos données démographiques et l'échelle AG-CT.

	Échelle AG-CT	Démographie	V de Cramer
Gestion démocratique	① Le club adopte-t-il le principe de la prise de décision à la majorité ? (n=110)	Compétitivité	,057
		Nombre de membres	,048
	② Le rapport de force entre les clubs masculins et féminins est-il égal ? (n=87)	Compétitivité	,344
		Nombre de membres	,255
③ La sélection des joueurs représentatifs est-elle juste et raisonnable ? (n=110)	Compétitivité	,445 *	
	Nombre de membres	,047	
Gestion des risques	④ Les règles du club sont-elles énoncées sous forme de phrases ? (n=110)	Compétitivité	,192
		Nombre de membres	,007
	⑤ Des mesures sont-elles prises pour prévenir les abus par les entraîneurs et les classes ? (n=110)	Compétitivité	,123
		Nombre de membres	,055
	⑥ Y a-t-il déjà eu des problèmes d'abus ou d'autres comportements ? (n=110)	Compétitivité	,036
		Nombre de membres	,087
	⑦ Des mesures de précaution sont-elles en place pour les accidents pendant la pratique, les coups de chaleur, etc. ? (n=110)	Compétitivité	,139
		Nombre de membres	,355 *
	⑧ Y a-t-il un superviseur ou une personne responsable sur place pendant la pratique ? (n=110)	Compétitivité	,063
		Nombre de membres	,034
⑨ Avez-vous déjà eu des problèmes à faire face à des accidents, des coups de chaleur, etc. ? (n=110)	Compétitivité	,248	
	Nombre de membres	,023	
⑩ Des registres sont-ils conservés pour le contrôle comptable au sein du département ? (n=110)	Compétitivité	,072	
	Nombre de membres	,138	

Noter: * : p<.05

significative a été trouvée à la question " Prenez-vous des mesures de précaution contre les accidents et les coups de chaleur pendant la pratique ($p < .05$) ? ". Le V de Cramer était de 0,355, et plus de répondants ont répondu "oui" dans le groupe LT que dans le groupe ST.

DISCUSSION : GESTION DÉMOCRATIQUE

Dans la section sur la gestion démocratique, les répondants ont été interrogés sur (1) la prise de décision appropriée et (2) le maintien des règles et règlements.

Prise de décision appropriée

Tout d'abord, environ 70 % des collègues ont répondu qu'ils adoptaient le principe de la prise de décision à la majorité dans leurs clubs universitaires de tennis. A l'inverse, des réponses telles que " l'entraîneur prend des décisions de manière unilatérale ". Ensuite, environ 90% des collègues ont répondu que le rapport de force entre les hommes et les femmes est égal dans les clubs de tennis dans lesquels les clubs masculins et féminins sont actifs conjointement. Cependant, certaines personnes interrogées ont indiqué que les clubs féminins comptent souvent moins de membres que les clubs masculins, et que cela désavantage relativement plus leur voix.

En conséquence, si l'on se réfère à l'AGC, le principe 2 stipule qu'un système doit être mis en place pour assurer une gestion organisationnelle appropriée, notamment un directeur externe, une femme directrice et un comité des athlètes. En d'autres termes, la prise de décision de l'association doit être menée dans le cadre d'un système qui reflète des opinions diverses. Cependant, certains clubs universitaires de tennis ne disposaient pas d'un système suffisant, comme le montrent les réponses telles que " les décisions sont prises selon le propre jugement de l'entraîneur sans écouter les opinions des membres du club. " Une telle situation est considérée comme inappropriée pour maintenir et améliorer la condensation du groupe (Carron, 1982) parmi les membres des clubs universitaires de tennis.

Par conséquent, nous proposons que les clubs de tennis de chaque universités soient examinés par une tierce personne qui n'est pas le chef ou le directeur dans le processus de décision. Ce tiers est censé jouer un rôle en signalant les problèmes de gestion organisationnelle, qui ne peuvent pas être découverts et améliorés par des étudiants qui ont des relations étroites entre eux.

Mise à jour des règles et règlements

Ensuite, plus de 90% des universités ont répondu que le processus de sélection des joueurs représentatifs dans leurs clubs universitaires de tennis était juste et raisonnable. Cependant, il a également été rapporté que "les joueurs représentatifs sont sélectionnés selon que l'entraîneur aime ou non leur style de jeu", et certains membres des clubs sont mécontents de ce processus. Dans l'analyse croisée, le pourcentage de répondants ayant répondu "juste et raisonnable" était plus élevé dans le groupe HC que dans le groupe LC, ce qui peut refléter le fait que la compétition pour la représentation dans le département est plus féroce.

Ensuite, nous avons demandé si les règles des clubs de tennis des collègues sont établies par écrit, et environ 70 % des collègues ont répondu par l'affirmative. Cependant, seulement 10% des universités avaient des " règles pour la sélection des joueurs représentatifs ", et seulement environ 30% des



universités avaient des " règles pour le contenu et les normes des pénalités. "

En conséquence, en se référant au SGC, il est indiqué dans le principe 3 que des règles pour la sélection juste et raisonnable des joueurs représentatifs doivent être établies. En outre, le principe 10 stipule qu'un système disciplinaire doit être établi. Le contenu des mesures disciplinaires et les procédures qui y conduisent doivent être consignés par écrit et largement diffusés. Les codes de gouvernance du Royaume-Uni (Sport England, 2022) et du Canada (Comité olympique canadien, 2021) mettent également l'accent sur la "transparence" et la "responsabilité" comme objectif de leurs codes et exigent que les organisations sportives publient leurs statuts et leurs règles.

Par conséquent, nous proposons que chaque club de tennis collégial définisse la méthode de sélection des joueurs représentatifs ainsi que le contenu et les procédures des pénalités sous forme écrite, comme le règlement du club. Tout au moins, il est souhaitable d'établir une politique sur les points à privilégier dans le processus de sélection lorsque la décision finale est prise à la discrétion subjective du dirigeant, après avoir établi des lignes directrices pour les résultats des compétitions et les classements.

DISCUSSION : DISCUSSION SUR LA GESTION DU RISQUE

Dans la section sur la gestion des risques, nous avons posé des questions sur (1) la prévention des abus, etc., (2) la prévention des accidents, et (3) la bonne gestion comptable.

Prévention des abus, etc.

Tout d'abord, moins de 10% des collègues ont répondu qu'ils avaient mis en place des mesures préventives contre les abus commis par les entraîneurs et les étudiants de classe supérieure. Inversement, moins de 10% des universités ont déjà sanctionné leurs membres en raison de problèmes

d'abus et d'autres comportements. Cependant, des cas ont également été signalés, tels que "Il y a eu du harcèlement de la part d'un membre senior, et je pense qu'une orientation est nécessaire, par exemple en mettant en place un cours" et "Il y a eu un cas de diffamation d'un membre spécifique sur les services de réseaux sociaux (SNS), qui a été découvert par accident lorsque j'ai été consulté à une certaine occasion. "La prévention est indispensable car de tels incidents peuvent constituer de graves problèmes s'ils se produisent.

En conséquence, en se référant au SGC, le principe 5 stipule que l'éducation à la conformité devrait être renforcée. En fait, certains des participants ont souligné que " des conseils sont nécessaires, comme la mise en place d'un cours ". "Par conséquent, nous recommandons que chaque club de tennis universitaire organise une formation à la conformité pour ses membres. En outre, comme le montre le cas de "calomnie et diffamation d'un membre spécifique sur SNS, qui a été découvert par hasard lorsque le cas a été discuté avec nous", il est difficile de discuter de questions telles que les abus et de les identifier. Par conséquent, le principe 9 du SGC stipule qu'un système de signalement doit être mis en place. Sur la base de ce principe, il serait souhaitable de nommer une personne chargée de superviser les conseils en matière de confidentialité dans chaque club universitaire de tennis, comme dans l'année de direction.

À cet égard, les efforts liés au SafeSport constituent une tendance mondiale. Par exemple, le Comité international olympique propose un cours de formation pour les agents de sauvegarde (Sportsoracle, 2022). La Fédération internationale de football association (FIFA) propose un cours de sauvegarde accessible à tous (FIFA, 2022). La révision 2021 du code de gouvernance britannique, mentionnée ci-dessus, exige que le conseil d'administration emploie un directeur principal du bien-être et de la sécurité et que la politique juridique comprenne une loi sur la sauvegarde des enfants et des adultes (avec des politiques et des procédures appropriées) (Sport England, 2021). En outre, la British Tennis Association (LTA) publie activement ses politiques et procédures de sauvegarde (LTA, 2022). Ainsi, des efforts pour prévenir le harcèlement et les abus sont déployés dans de nombreuses régions du monde, avec notamment la création d'un mécanisme indépendant pour la sécurité du sport. Aux États-Unis, le U.S. Center for SafeSport (USCSS, 2022) a été créé en tant qu'organisation spécialisée dans la prévention des abus à l'encontre des athlètes. Au Canada, le Code de conduite universel pour prévenir et traiter la maltraitance dans le sport (UCCMS) a été établi pour fournir une définition unifiée de l'abus et du harcèlement. Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC, 2021), un organisme de règlement des différends sportifs au Canada, a été chargé par le gouvernement d'établir un système unifié pour tout gérer, du signalement du harcèlement à l'enquête et aux mesures disciplinaires (CRDSC, 2021). Il est vrai qu'il peut être difficile d'établir un tel système à grande échelle dans chaque club universitaire. Cependant, il serait possible d'établir un système similaire dans les organisations qui supervisent les clubs universitaires de tennis, comme la All Japan Inter-Collegiate Tennis Federation ou la NCAA aux États-Unis. Nous attendons avec impatience de nouveaux progrès dans ce domaine.

Prévention des accidents

Ensuite, 80% des collègues ont répondu qu'ils ont des mesures préventives contre les accidents et les coups de chaleur pendant la pratique. Le pourcentage du groupe LT est plus

élevé que celui du groupe ST, ce qui peut s'expliquer par le fait que les clubs de tennis ayant plus de membres prennent des mesures plus systématiques.

Environ 40 % des collègues ont répondu qu'ils avaient un superviseur ou une personne responsable sur place pendant la pratique. Cependant, même parmi ces universités, seulement environ 10% du nombre total de cas avaient une telle personne en place pour chaque activité. Inversement, moins de 10 % des collègues ont répondu qu'ils avaient eu des problèmes pour faire face aux accidents et aux coups de chaleur.

En se référant à l'AGC, le principe 12 stipule qu'un système de gestion de crise doit être établi. Par conséquent, nous recommandons que chaque club universitaire de tennis prépare un manuel de gestion de crise décrivant la manière de gérer les accidents et les coups de chaleur. Ce manuel devrait être préparé sous la direction d'un spécialiste dans la mesure du possible et devrait être disponible à tout moment sur les sites d'entraînement et dans les salles de club. Il y a également eu des réponses telles que "Tous les membres ont eu une conférence en classe sur la prévention des accidents", "Tous les membres ont consulté les documents sur les mesures contre les coups de chaleur" et "Un formateur ou un responsable est affecté à l'équipe". "Il est en effet souhaitable d'organiser des conférences et des séances d'étude par des experts médicaux. Par exemple, on considère que le fait d'exiger un cours de formation pratique sur la réanimation cardio-pulmonaire, y compris le DEA, contribuerait grandement à améliorer la possibilité d'actions de sauvetage par les passants (Mathias et al., 2017).

Une bonne gestion comptable

Enfin, environ 80% des collègues ont répondu qu'ils conservent des registres pour le contrôle comptable interne. Cependant, certains répondants ont répondu que " le système de gestion pose problème en raison des vols ". "Considérant cela, en se référant au SGC, les principes 6 et 4 du SGC pour les organisations sportives générales indiquent qu'un système devrait être établi pour des procédures comptables appropriées. Par conséquent, nous aimerions recommander que chaque club de tennis collégial établisse un système d'enregistrement des dépenses du club par plusieurs membres afin d'éviter l'argent non comptabilisé et le vol.

FICHE D'AUTO-ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE

Sur la base des résultats ci-dessus, nous avons élaboré une "fiche d'auto-évaluation de la gouvernance" (figure 1) pour les clubs de tennis universitaires en coopération avec des avocats japonais spécialisés dans le sport et la All Japan Student Tennis Federation. Au Japon, l'Université Keio, membre de la Fédération de tennis des universités polytechniques du Kanto, a mis en œuvre une initiative dans laquelle les étudiants membres du club de tennis remplissent eux-mêmes la feuille et divulguent leur auto-évaluation de la gouvernance sur le site officiel de leur club de tennis (Keio University Yagami Tennis Team, 2022).

En conséquence, ce club de tennis universitaires a élaboré un manuel des sanctions et des accidents, et 95% des membres ont évalué qu'ils ont ressenti l'effet de l'amélioration de la gouvernance. De ce point de vue, on peut s'attendre à ce que l'utilisation de cette fiche soit très efficace pour renforcer la gouvernance des clubs de tennis des collègues. De plus, en utilisant cette " fiche d'évaluation de la gouvernance ",

Feuille d'auto-évaluation de la gouvernance pour les clubs de tennis collégiaux	
club :	
Date d'entrée :	
Auto-évaluation de l'état de la réponse UN : Totalemment conforme B : Partiellement conforme C : Non conforme Statut de conformité	
(1) Un examen par un tiers devrait être effectué dans le cadre du processus de prise de décision • Il est approprié d'avoir un examen par un entraîneur extérieur ou un alumnus/alumnae (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	
(2) « Méthodes de sélection des joueurs représentatifs » et « Détails et procédures des sanctions » doivent êtredocumenté (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	
(3) Une formation sur la conformité doit être dispensée aux membres (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	
(4) Une personne en charge des consultations confidentielles doit être nommée au grade de cadre et ainsi de suite • abus, etc. sont difficiles à consulter et difficiles à comprendre en raison de leur nature. (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	
(5) Les sanctions pour abus sont-elles incluses dans les règles du club ? • Les détails et les procédures des mesures disciplinaires doivent être inclus dans les règles du club et les membres doivent en être informés à l'avance. (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	
(6) Tenir des séances d'étude par des experts sur les accidents sportifs et les coups de chaleur • Une formation pratique sur la réanimation cardiorespiratoire, y compris le DEA, est également recommandée pour tous les membres. (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	
(sept) Établir un manuel de gestion de crise en cas d'accident et de coup de chaleur • Le manuel de gestion de crise doit être disponible à tout moment dans les salles de pratique et les salles du club. • Les emplacements des DEA et les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence doivent être partagés avec tous les membres du club et affichés bien en vue sur les sites d'activité. (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	
(8) Y a-t-il un contrôle objectif de la pratique par l'entraîneur ? (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	
(9) Établir un système pour gérer les dossiers des dépenses du club par plusieurs membres (État actuel des efforts, éléments à améliorer dans le futur, etc.)	

Figure 1. "Fiche d'auto-évaluation de la gouvernance" pour les clubs de tennis universitaires.

les étudiants eux-mêmes pourront apprendre les concepts de conformité et d'état de droit. Cela devrait avoir un effet positif sur la gouvernance de leurs lieux de travail lorsqu'ils sortiront de l'université et commenceront à travailler dans des entreprises. Dans ce sens, la fiche est en cours d'amélioration afin de pouvoir être utilisée dans d'autres sports que le tennis, et son utilisation dans les équipes sportives des collèges et des lycées est également envisagée. En outre, la feuille est actuellement traduite en plusieurs langues et est utilisée dans d'autres pays que le Japon.

CONCLUSIONS

Les résultats de l'analyse ont permis d'identifier l'état réel de la gouvernance dans les clubs universitaires de tennis au Japon, et les recommandations suivantes ont été faites pour une bonne gouvernance. Premièrement, un examen par une tierce personne devrait être effectué dans le processus de prise de décision. Deuxièmement, les "méthodes de sélection des joueurs représentatifs" et les "détails et procédures des sanctions" devraient être documentés. Troisièmement, une formation sur la conformité doit être dispensée aux membres. Quatrièmement, une personne chargée de superviser les consultations confidentielles doit être nommée dans le grade exécutif, etc. Cinquièmement, des sessions d'étude devraient être organisées par des experts sur les accidents sportifs et les coups de chaleur. Sixièmement, un manuel de gestion de crise devrait être établi en cas d'accidents et de coups de

chaleur. Septièmement, un système doit être mis en place pour gérer les enregistrements des dépenses du club par plusieurs membres.

Sur la base de ces recommandations, nous avons élaboré une "fiche d'évaluation de la gouvernance" pour les clubs universitaires de tennis, qui s'est avérée efficace dans une certaine mesure à l'université de Keio au Japon. À l'avenir, nous espérons que ce type d'application pratique sera davantage encouragé et que la bonne gouvernance se répandra dans les sports universitaires du monde entier.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au professeur Daisuke Hirata de l'université Senshu et au professeur associé Daisuke Mitsuhashi de l'université de Tsukuba pour leur coopération tout au long de la réalisation de cette étude. Nous remercions également le professeur Hiroyuki Hirano de l'université de Keio, le professeur Yoshiharu Yamamoto de l'université de Tokyo, le professeur Masaaki Katsuno de l'université de Tokyo et l'assistant de recherche Ichiro Hidaka de l'université de Tokyo, ainsi que Mme Kaya Kudo de l'université de Keio et l'avocat Yuri Yagi du cabinet juridique Yagi pour leurs conseils détaillés sur cette recherche. Je tiens également à exprimer ma gratitude à Mme Keiko Ueno, secrétaire générale de la All Japan Inter-Collegiate Tennis Federation, et aux membres des clubs de

tennis de chaque collègue pour leur coopération dans cette recherche, ainsi qu'aux nombreuses autres personnes dont le soutien a rendu cette étude possible.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une "Enquête sur la bonne gouvernance dans les équipes de tennis universitaires" et a été soutenue

CONFLIT D'INTÉRÊTS ET FINANCEMENT

Este estudio se llevó a cabo como parte de "Una encuesta sobre el buen gobierno en los equipos de tenis universitarios" y contó con el apoyo de la beca de investigación 2019 de la Sociedad Japonesa de Ciencias del Tenis.

RÉFÉRENCES

- Akoglu, H. (2018) User's guide to correlation coefficients. *Turkish journal of emergency medicine*, 18 (3): 91-93. <https://doi.org/10.1016/j.tjem.2018.08.001>
- Canadian Olympic Committee (2021) Canadian Sport Governance Code. <https://nso.olympic.ca/canadian-sport-governance-code/> (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Carnegie, G. D., and Tuck, J. (2010) Understanding the ABC of University Governance. *Australian Journal of Public Administration*, 69 (4): 431-441. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8500.2010.00699.x>
- Carron, A. V. (1982) Cohesiveness in Sport Groups: Interpretations and Considerations. *Journal of Sport Psychology*, 4 (2): 123-138.
- FIFA (2022) FIFA GUARDIANS. <https://safeguardinginsport.fifa.com/> (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Hotta, S., Yamamoto, M., Hirata, D. and Mitsuhashi, D. (2022) A Survey on good governance in college tennis teams: Consideration based on the sports organizations governance code (in Japanese with English RÉSUMÉ). *Tenisu no kagaku* (Japanese Journal of TENNIS SCIENCES), 30: 27-39.
- James, D. and Elizabeth, S. (2019) How Institutions and Social Identity Affect Policy Change: The Case of College Sports. Working Paper Series Northwestern Institute for Policy Research. <https://www.ipr.northwestern.edu/documents/working-papers/2019/wp-19-22rev.pdf> (Last viewed on Jun 9, 2022).

- Japan Sports Agency (2019a) SGC. https://www.mext.go.jp/sports/b_menu/sports/mcatetop10/list/1412105.htm (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Japan Sports Agency (2019b) SGC (NF) https://www.mext.go.jp/sports/content/1420887_1.pdf (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Kawabata, K. (2019) After the Rugby World Cup (in Japanese). *Ningen fukushigaku kenkyu* (Japanese Journal of Human Welfare Studies), 12 (1): 3-5.
- Keio University Yagami Tennis Team (2022) Research. <https://rikotaitenniskeio.wixsite.com/official-page/research> (Last viewed on Jun 9, 2022).
- LTA (2022) SAFEGUARDING. <https://www.lta.org.uk/about-us/safeguarding/> (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Mathias, J. H., Mikael, V., Mikkil, S. A., Michael, W. D., and Lars, W. A. (2017) Bystander automated external defibrillator use and clinical outcomes after out-of-hospital cardiac arrest: A systematic review and meta-analysis. *Resuscitation*, 120: 77-87. <https://doi.org/10.1016/j.resuscitation.2017.09.003>
- Matsuyama, K. (2019) Followership and leadership: as a clue of Nihon University American football club case (in Japanese). *Shokei-gakuso* (Journal of Business Studies), 65 (5): 243-262.
- MEXT (2011) Basic Act on Sports. https://www.mext.go.jp/a_menu/sports/kihonhou/attach/1336024.htm (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Obuchi, K. (2020) Investigation of the Consciousness of Local Producers over Changes in the External Environment of the Traditional Craft Industry (in Japanese). *Nihon dezain gakkai kenkyu happyou taikai gaiyousyu*, 67: 326-327. https://doi.org/10.11247/jssd.67.0_326
- SDRCC (2021) http://www.crdsc-sdrcc.ca/eng/documents/SDRCC_National_Consultations_Summary_Report_EN_Final.pdf (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Sport England (2020) A Code for Sports Governance. <https://www.sportengland.org/campaigns-and-our-work/code-sports-governance> (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Sportsoracle (2022) IOC Certificate: Safeguarding Officer in Sport. <https://www.sportsoracle.com/course/ioc-certificate-safeguarding-officer-in-sport/> (Last viewed on Jun 9, 2022).
- USCSS (2022) <https://uscenterforsafesport.org/> (Last viewed on Jun 9, 2022).
- Yajima, M., Asakawa, Y., and Yamaguchi, H. (2011) Structural Factors of "Enjoyment" among Community-Dwelling Elderly (in Japanese with English RÉSUMÉ). *Rigaku ryohou kagaku*, 26 (1): 95-99. <https://doi.org/10.1589/rika.26.95>

Copyright © 2022 Shion Hotta et Mamoru Yamamoto



Ce texte est protégé par une licence [Creative Commons BY 4.0 license](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Vous êtes autorisé à partager, copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats et adapter le document, remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation y compris commerciale, tant qu'il remplit la condition de :

Attribution : Vous devez correctement créditer l'œuvre originale, fournir un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été apportées. Vous pouvez le faire de toute manière raisonnable, mais pas d'une manière qui suggère que vous avez l'approbation du concédant de licence ou que vous la recevez pour votre utilisation du travail.

[CC BY 4.0 license terms summary](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). [CC BY 4.0 license terms](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).

SÉLECTION DE CONTENU DU SITE ITF ACADEMY (CLIQUEZ)

